

REIGNAC-SUR-INDRE, le 5 juin 2023

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL

Convocation

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

le Vendredi 09 juin 2023 à 19h00.

Convocation portée par le décret n°2023-257 du 06 avril 2023

- Élections sénatoriales : désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Loïc BABARY.

L'an deux mille vingt-trois, le 09 Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de REIGNAC SUR INDRE dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc BABARY, Maire.

La séance a été publique.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2023

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Loïc BABARY, Christine BEFFARA, Patrick GIRAULT, Valérie POMMÉ, Chantal CHARTIER, Georges CATTART, François HUREAU, Éric GUILLAUME-TELL, Anne LE TIEC, Aurélie ROY, Julien BOCHEREAU.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

ABSENTS excusés : Olivier VERDONCK a donné procuration à Loïc BABARY, Carole GIRAUD a donné procuration à Valérie POMMÉ, Philippe DRUET.

ABSENT : //

Monsieur Georges CATTART a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté après lecture.

Délibération n° 30/2023

Election des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Composition du bureau électoral

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Mesdames Aurélie ROY et Chantal CHARTIER et Messieurs Julien BOCHEREAU et Patrick GIRAULT.

Election des délégués et des suppléants

Le Président rappelle l'objet de la séance soit l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la seule liste déposée avant l'ouverture du scrutin (voir annexe 1), il est procédé au vote, où seuls les élus ayant la nationalité française peuvent participer.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 13

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

liste « Reignac pour le développement de la Touraine » : 13 voix

Mme Christine BEFFARA ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

M. Loïc BABARY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme Valérie POMMÉ ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

M. Olivier VERDONCK ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Carole GIRAUD ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

M. Georges CATTART ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

*Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le 12/06/2023
et de la publication le 12/06/2023*

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Loïc BABARY

Annexe 1 : DM 30/2023

Liste REIGNAC pour le développement de la Touraine

Madame RICLET ep BEFFARA CHRISTINE sexe : Féminin
23/09/1960 PAIMBOEUF 44 2 LE TEMPLE 37310 REIGNAC-SUR-INDRE

Monsieur BABARY LOIC sexe : Masculin
30/03/1952 TOURS 37 27 RUE DES SABOTIERS 37310 REIGNAC-SUR-INDRE

Madame BODART ep POMMÉ VALÉRIE sexe : Féminin
01/09/1967 LOCHES 37 10 ROCHETTE 37310 REIGNAC-SUR-INDRE

Monsieur VERDONCK OLIVIER sexe : Masculin
27/06/1977 NANCY 54 14 BIS LA BRUÈRE 37310 REIGNAC-SUR-INDRE

Madame BUREL ep GIRAUD CAROLE sexe : Féminin
28/07/1977 LE BLANC-MESNIL 93 21 RUE DE L'IMAGE 37310 REIGNAC-SUR-INDRE

Monsieur CATTART GEORGES sexe : Masculin
31/08/1955 CHANCEAUX SUR CHOISILLE 37 35 RUE DU JONCERAY 37310 REIGNAC-SUR-INDRE



Questions diverses :

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 19 juin à 19h00.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à vingt heures et quinze minutes.

Le présent feuillet clôture la séance du 09 juin 2023 comportant les délibérations :

30/2023 – Désignation de représentants (5.3) - Election des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Prénom et Nom	Signature
Loïc BABARY	
Georges CATTART	

